



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des bâtiments & urbanisme

Objet : **Préavis n° 47/2023**

Concernant la demande de crédit de CHF 51'500.- TTC pour la rénovation de l'appartement communal situé au 1^{er} étage de la maison gothique Place du Village 3

Date de la séance : 31 octobre 2023

Présents :

Pour la commission : -

Chloé Barthélémy, Christophe Pidoux, David Vez, Mathieu Bondallaz, Piero Fonzo

Pour la Municipalité : -

Gérald Girardet, André Darmon (partiel)

La commission remercie les membres de la Municipalité pour leur disponibilité et pour la qualité des renseignements et des documents qui leur ont été fournis lors de sa séance du 31 octobre 2023.

Aucun travaux n'ont été faits dans cet appartement depuis près de 30 ans et la Municipalité propose de profiter du changement de locataire pour le rénover.

En effet, au vu de la vétusté de l'appartement et de la presque insalubrité de la salle de bain ces travaux s'imposent.

La Commission a proposé d'étudier la possibilité de changer la typologie de l'appartement en inversant les positions de la chambre avec celle de la cuisine. Cette possibilité a été écartée pour des raisons techniques (écoulements mal placés) et pour des raisons de coûts.

Les travaux proposés sont donc proportionnés pour une remise en conformité correspondant aux exigences actuelles. Les montants des travaux sont également corrects.

Au vu de ce qui précède, la Commission des bâtiments et urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal No.47/2023 concernant la demande de crédit de CHF 51'500.- TTC pour la rénovation de l'appartement communal situé au 1^{er} étage de la maison gothique Place du Village 3

Fait à Genolier, 02 novembre 2023

P.Fonzo
(rapporteur)

C.Barthélémy

C.Pidoux

M.Bondallaz

D.Vez

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch